

PROCÈS-VERBAL de la quatre cent quatre-vingt-quatorzième réunion du **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le lundi 27 octobre 2025 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

CONFIRMÉ LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2025

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
BEAUSÉJOUR, Vincent Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite	X		KAMMOUN, Manel Professeure – Département des sciences administratives	X	
BOURGET, Marie-Josée Chargée de cours	X		KODO ACCOH, Yaovi Hugues Étudiant	X	
DROLET, Patrick Membre socio-économique	X		LABERGE, Murielle Rectrice	X À partir de 16 h 40	
DUBÉ-BÉDARD, Thaïs Membre socio-économique	X		LAKHSSASSI, Ahmed Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
DUGUAY, Patrick Membre socio-économique et président		X*	MATHIEU, Alexandre Représentant des collèges	X	
EL ZAÏM, Adel Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation	X		NGOM, Ndeye Khady Diplômée de l'UQO	X	
ESSOUNGA, Simon Pierre Parfait Étudiant	X		RICHARD, Diane Membre socio-économique		X*
KAMAL, Najat Membre socio-économique et vice-présidente	X		Siège vacant (personne professeure)	-	-
Personne convoquée	Présente	Absente	Personnes invitées		
GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X		DEMERS, Stéphanie Doyenne des études	X (Point 4.1)	
-	-	-	MICHAUD, Manon Directrice du Service des ressources humaines	X (Point 7)	
-	-	-	VAN CHESTEING, Julie Conseillère en gestion des ressources humaines	X (Point 7)	
Personnes observatrices		Absente	Personnes observatrices	Présente	Absente
BÉLAND, Catherine Chargée de cours – observatrice substitut de Marie-Josée Bourget		X*	RÉGIMBALD, André Représentant de l'ARUQO	X	
BOUFFARD, Marie-Ève Coordonnatrice de stage au Départ. Sc. infirmières Représentante du SGPUQO	X		TURGEON, Stéphanie Professeure – Département de psychoéducation et de psychologie		X*
MORIN, Isabelle Directrice générale de la Fondation de l'UQO	X		-	-	-
Secrétaire générale	Présente	Absente	Attachée d'administration	Présente	Absente
OUELLET, Me Sophie	X		AUGER, Mireille	X	

*Absence motivée

En l'absence du président du conseil d'administration, monsieur Patrick Duguay, la vice-présidente, madame Najat Kamal, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 35.

Elle souligne la présence de la doyenne des études, madame Stéphanie Demers, laquelle effectuera une présentation des perspectives de développement de programmes au point 4.1 de la présente séance.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2.- Déclaration de conflits d'intérêts

3.- Sur consentement des membres

3.1 Procès-verbal :

3.1.1 Quatre cent quatre-vingt-treizième réunion (22 septembre 2025)

- 3.1.1.1 Adoption
- 3.1.1.2 Affaires en découlant

Affaires académiques

3.2 Ajustements du *Règlement concernant le plagiat et la fraude*

3.3 Approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Institut Supérieur de Management d'Administration et de Génie informatique (ISMAGI) Rabat (Maroc)

3.4 Approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Université de Rouen Normandie (URN) Rouen (France)

3.5 Approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Université de technologie de Troyes (UTT) Troyes (France)

Affaires administratives et financières

3.6 Adhésion à un regroupement d'organismes publics pour l'acquisition d'équipements et de logiciel de réseau

3.7 Mise à jour du Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche et d'innovation 2026-2036

Nominations

3.8 Nomination de deux membres au comité d'éthique de la recherche

3.9 Nomination de deux membres au comité de protection des animaux

3.10 Nomination d'une membre au comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (CPPVACS)

3.11 Nomination d'un membre au comité d'orientation académique du site Web

Affaires courantes

4.- Affaires générales et institutionnelles

4.1 Présentation des perspectives de développement de programmes

4.2 Information de la rectrice

- 5.- Affaires administratives et financières
 - 5.1 Approbation des rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (Loi 95)
- 6.- Période d'information et questions
- 7.- Adoption du renouvellement de la Convention collective de travail entre l'UQO et le Syndicat du groupe professionnel de l'UQO (SGPUQO) (**À huis clos**)
- 8.- Modification au Cadre de rémunération des cadres supérieurs de l'UQO pour l'exercice 2025-2026 (**À huis clos**)
- 8.- Prochaine réunion (lundi 1^{er} décembre 2025)
- 10.- Clôture de la séance

2.- Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune des personnes présentes, membres ou observateurs, ne déclare être en conflit d'intérêts à l'égard des points à traiter.

3.- Sur consentement des membres

3.1 Procès-verbal :

3.1.1 Quatre cent quatre-vingt-treizième réunion (22 septembre 2025)

3.1.1.1 Approbation

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-treizième réunion (22 septembre 2025), et ce, sans modifications.

3.1.1.2 Affaires en découlant

En ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-treizième réunion (22 septembre 2025), les suites régulières ont été données.

Affaires académiques

3.2 Ajustements du Règlement concernant le plagiat et la fraude

La secrétaire générale soumet à l'attention des membres de la commission des études le triptyque concernant le projet d'ajustement du *Règlement concernant le plagiat et la fraude*.

Considérant que, depuis la révision dudit Règlement adoptée le 2 décembre 2024 (479-CA-7418), l'expérience de son application a mis en lumière la nécessité d'y apporter certains ajustements afin d'en assurer la pleine cohérence et l'efficacité.

Le projet d'ajustement du *Règlement concernant le plagiat et la fraude* a reçu un avis favorable à la commission des études du 4 septembre 2025 (428-CE-3463).

Ces ajustements sont destinés à une mise en œuvre immédiate.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 494-CA-7565 concernant les ajustements du *Règlement concernant le plagiat et la fraude*; laquelle est jointe en appendice.

3.3 Approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Institut Supérieur de Management d'Administration et de Génie informatique (ISMAGI) Rabat (Maroc)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite soumet à l'attention des membres du conseil d'administration le projet d'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et l'Institut Supérieur de Management d'Administration et de Génie informatique (ISMAGI) Rabat (Maroc).

Institut Supérieur de Management, d'Administration et de Génie Informatique (ISMAGI)

Statut et diplômes

- Établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État.
- Délivre des diplômes équivalents aux diplômes d'État : Licences, Masters et Diplôme d'Ingénieur d'État.

Missions

- Former des managers et ingénieurs immédiatement opérationnels.
- Allier excellence académique et adéquation avec les besoins du marché du travail.
- Développer les compétences personnelles et professionnelles des étudiants grâce à une pédagogie dynamique et interdisciplinaire.

Domaines de formation

- Management et Gestion : marketing digital, logistique, commerce international, RH, finance, audit.
- Ingénierie informatique : IoT, blockchain, développement, BI, IA, cloud, data science, cybersécurité, animation 3D.

Particularités pédagogiques

- Programmes conçus en lien avec les attentes des entreprises.
- Stages obligatoires dès les premières années.
- Mise en avant de l'initiative, de l'innovation et de la coopération.

Objectifs spécifiques

- En management : esprit critique, proactivité, résolution de problèmes, innovation.
- En informatique : maîtrise de systèmes complexes, conduite de projets, intégration des pratiques de qualité et de management international.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 494-CA-7566 concernant l'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Institut Supérieur de Management d'Administration et de Génie informatique (ISMAGI) Rabat (Maroc); laquelle est jointe en appendice.

3.4 Approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Université de Rouen Normandie (URN) Rouen (France)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite soumet à l'attention des membres du conseil d'administration le projet d'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et l'Université de Rouen Normandie (URN) Rouen (France).

Université de Rouen Normandie – Actrice des transitions

Un établissement engagé

- Plus de 15 ans d'action pour le développement durable et la sobriété énergétique.
- 32 000 étudiants, 1 500 enseignants-chercheurs et 1 000 personnels.
- 300 formations, 7 campus, une recherche tournée vers les défis sociétaux.
- Membre de l'alliance universitaire européenne INGENIUM.

Stratégie DD&RSE

L'URN déploie un Schéma directeur de développement durable et de responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) jusqu'en 2032, structuré autour de 6 ambitions :

1. Gouvernance responsable et intégrée.
2. Sensibilisation et formation aux enjeux de transition.
3. Recherche transdisciplinaire au service des territoires.
4. Réduction des impacts environnementaux.
5. Amélioration de la qualité de vie au travail.
6. Coopération territoriale pour des innovations durables.

Institut T.URN

Structure inédite dédiée à la transition socio-écologique, organisée autour de quatre pôles :

- Formation et TSE : intégration des enjeux écologiques dans les cursus.
- Recherche et TSE : projets collaboratifs interdisciplinaires et valorisation des résultats.
- Campus écoresponsables : réduction des impacts environnementaux.
- Qualité de vie universitaire : actions pour le bien-être et les conditions de travail.

Partenariats

L'URN agit avec les collectivités, organismes de recherche, acteurs socio-économiques, culturels et ses partenaires européens pour bâtir un territoire d'innovations durables.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 494-CA-7567 concernant l'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Université de Rouen Normandie (URN) Rouen (France); laquelle est jointe en appendice.

3.5 Approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Université de technologie de Troyes (UTT) Troyes (France)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite soumet à l'attention des membres du conseil d'administration le projet d'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et l'Université de technologie de Troyes (UTT) Troyes (France).

Université de Technologie de Troyes (UTT) – Présentation et mission

Crée en 1994, l'UTT est l'une des 10 plus grandes écoles d'ingénieurs en France. Établissement public, elle forme chaque année plus de 3 100 étudiants (Licence, Master, Ingénieur, Doctorat, Mastère spécialisé®, VAE, DU). Son modèle associe **formation, recherche et transfert de technologie**, avec des parcours personnalisés et orientés vers l'innovation.

Recherche et innovation

- 8 équipes de recherche, plus de 1 480 publications de rang A en 5 ans.
- Activité scientifique couvrant sciences de l'ingénieur, TIC, sciences humaines et sociales.
- Partenariats solides avec plus de 3 000 entreprises.

Dimension internationale et en réseau

- Membre du Groupe UT (UTBM, UTC, UTSEUS).
- Coordonne le projet EUt+ (Université de technologie européenne).
- Participe aux grandes conférences d'écoles et universités (CDEFI, CGE, France Universités).

Vie étudiante et campus

- 5 000 m² de laboratoires, 2 200 m² de halles industrielles, 2 000 m² de bibliothèque.
- 20 % d'étudiants boursiers, droits de scolarité fixés par le MESR.

- Implantée dans un écosystème d'innovation (Technopole de l'Aube, Y Schools, EPF, ESTP).

Expertises stratégiques (10 axes principaux)

- Réseaux connectés, économie circulaire, nanotechnologies et matériaux, logistique et production du futur, silver technologies, conception mécanique et réalité virtuelle, matériaux innovants, sécurité et maîtrise des risques, usages du numérique, sûreté de fonctionnement.

Rôle

L'UTT contribue au développement économique et social de l'Aube, de la Champagne et du Grand Est en favorisant entrepreneuriat, innovation et ouverture internationale.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 494-CA-7568 concernant l'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Université de technologie de Troyes (UTT) Troyes (France); laquelle est jointe en appendice.

Affaires administratives et financières

3.6 Adhésion à un regroupement d'organismes publics pour l'acquisition d'équipements et de logiciel de réseau

Dans le cadre du projet des nouvelles résidences étudiantes, le STI prévoit acquérir les équipements de télécommunication suivants :

- 7 commutateurs
- Environ 100 bornes sans fil
- Environ 100 licences et plans de soutien

Le STI assure régulièrement le renouvellement des équipements obsolètes et procède à l'installation de bornes sans fil additionnelles selon les besoins sur l'ensemble de ses campus.

En participant à ce regroupement d'achats, le STI sera en mesure d'acquérir les articles inclus dans ce contrat à un tarif réduit et sans recourir à un processus d'appel d'offres, tout en étant conforme à nos obligations de la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 494-CA-7569 concernant l'adhésion à un regroupement d'organismes publics pour l'acquisition d'équipements et de logiciel de réseau; laquelle est jointe en appendice.

3.7 Mise à jour du Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche et d'innovation 2026-2036

Chaque année, l'Université prépare son Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche et d'innovation (PDIR). Le PDIR est transmis au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) pour être conforme à la Loi et au Règlement sur les investissements universitaires. Cette déclaration vise à actualiser l'information déclarée au PDIR ainsi qu'à inscrire les projets que nous proposons d'ajouter.

La déclaration des projets d'investissements d'infrastructure de recherche permet une meilleure planification des besoins d'investissements et contribue à déterminer les enjeux auxquels font face les universités et leurs établissements affiliés. Le MEIE sera donc en mesure de répondre aux objectifs stratégiques, de cibler les projets prioritaires en vue de négocier les enveloppes d'investissement prévues sur dix ans au Plan québécois des infrastructures et de répondre rapidement aux nouveaux programmes, notamment ceux en collaboration avec le gouvernement du Canada.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 494-CA-7570 concernant la mise à jour du Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche et d'innovation 2026-2036; laquelle est jointe en appendice.

Nominations

3.8 Nomination de deux membres au comité d'éthique de la recherche

Conformément à l'article 6 de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*, la responsabilité de nommer les membres du comité incombe au conseil d'administration.

Le CER est composé d'un minimum de onze (11) membres et d'un maximum de dix-huit (18) membres, nommés par le conseil d'administration de l'Université, selon la répartition suivante :

- Entre six (6) et dix (10) personnes connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du CER, dont au moins 80 % sont des professeurs de l'Université;
 - André Durivage, président du CER, professeur au Département des sciences administratives (01.10.2023 – 30.09.2026)
 - Geneviève Forest, vice-présidente, professeure au Département de psychologie et psychoéducation (17.06.2025 – 16.06.2028)
 - Célyne Lalande, professeure au département de travail social (05.12.2023 – 04.12.2026)
 - Anna Margulis, professeure au Département des sciences administratives (19.03.2024 – 18.03.2027)
 - Geneviève Piché, professeure au Département de psychologie et psychoéducation (19.03.2024 – 18.03.2027)
 - Karine St-Denis, professeure au Département des sciences infirmières (18.06.2024 – 17.06-2027)
 - Jérôme St-Amand, professeur au Département de l'éducation (18.06.2024 – 17.06-2027)
 - Chantal Verdon, professeure au Département des sciences infirmières (29.10.2024 – 28.10.2027)
 - Myriam Clément, professeure au Département des sciences infirmières (17.06.2025 – 16.06.2028)
- Une personne versée en éthique;
 - Guillaume Paré (05.12.2023 – 04.12.2026)
 - Louis Perron (05.12.2023 – 04.12.2026) (membre substitut)
 - Sébastien Landry (24.09.2024 – 23.09.2027) (membre substitut)
- Une personne possédant une expertise juridique;
 - M. Ledy Rivas Zannou (11.02.2025 – 10.02-2028)
 - M^e Marc-André Bain (13.06.2023 – 12.06-2026) (membre substitut)
- Entre une (1) et quatre (4) personnes provenant de la collectivité desservie par l'Université, mais n'étant pas affiliée à cette dernière;
 - Louise Martin (13.06.2023 - 12.06.2026)
- D'un (1) à deux (2) étudiants inscrits à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat à l'Université;

Le mandat des membres est d'une durée de trois (3) ans, renouvelable, à l'exception des membres étudiants dont le mandat est d'une (1) année.

L'association générale des étudiants (AGE), qui a été avisée de la fin de mandat d'un poste d'étudiant au sein du CER, a recommandé la nomination de deux (2) personnes (annexe 1).

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 494-CA-7571 concernant la nomination de deux membres au comité d'éthique de la recherche (**Audrey Bujold, Anne Larose**); laquelle est jointe en appendice.

3.9 Nomination de deux membres au comité de protection des animaux

Conformément à l'article 8 de la *Politique de respect et de bons soins aux animaux*, la responsabilité de nommer les membres du comité institué en vertu de cette politique, soit le comité de protection des animaux (CPA), incombe au conseil d'administration.

Le CPA doit au minimum inclure :

- I. minimalement deux (2) membres du corps professoral agissant à titre de personnes représentantes scientifiques et/ou ressources enseignantes ayant de l'expérience dans le domaine du soin et de l'utilisation des animaux, dont les travaux peuvent ou non comprendre l'utilisation active d'animaux pendant la durée du mandat sur le CPA. Il est nécessaire de s'assurer que les domaines principaux où il y a utilisation d'animaux soient représentés;
- II. une personne vétérinaire consultante, comme décrit à l'article 3.3 (membre d'office);
- III. une personne représentante de la communauté étudiante désignée par l'association générale des étudiants;
- IV. une personne membre de l'Université dont les activités normales, passées ou présentes, ne dépendent pas de l'utilisation d'animaux pour la recherche, l'enseignement ou les tests;
- V. une personne, préféablement deux, représentant les intérêts et les préoccupations de la collectivité, n'ayant aucun lien avec l'Université et n'étant pas impliquée dans l'utilisation d'animaux pour la recherche, l'enseignement ou les tests. La représentation du public doit être assurée pour toutes les activités du CPA tout au long de l'année;
- VI. une personne représentant du personnel technique (santé animale, responsable de laboratoires, etc.) (membre d'office);
- VII. une personne responsable du programme de santé et sécurité au travail de l'UQO (facultatif, mais recommandé par le CCPA) et
- VIII. la personne coordonnatrice du CPA qui agit à titre de secrétaire du CPA (membre d'office).

Le mandat des membres du CPA est de deux ans, mandat renouvelable jusqu'à un maximum de huit années de service consécutives.

Le présent avis d'inscription vise la nomination de certains membres au comité de protection des animaux.

Deux personnes représentant les intérêts et les préoccupations de la collectivité, n'ayant aucun lien avec l'Université, ont manifesté leur intérêt à renouveler leur mandat au sein du présent comité :

- Charlie Martin, pour un deuxième mandat;
- Brian Fisher, pour un quatrième mandat.

Le conseil d'administration est invité à pourvoir à ces nominations pour un mandat débutant le 28 octobre 2025 et se terminant le 27 octobre 2027.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 494-CA-7572 concernant la nomination de deux membres au comité de protection des animaux (**Charlie Martin, Brian Fisher**); laquelle est jointe en appendice.

3.10 Nomination d'une membre au comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (CPPVACS)

Le 3 décembre 2018, le conseil d'administration a adopté la *Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel*.

L'article 6.2 de la *Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel* précise la composition d'un comité permanent. Ainsi, le comité est composé deux postes de personnes professeures, deux postes de personnes chargées de cours, deux postes de personnes étudiantes, un poste de personne employée (personnel de soutien, personnel professionnel ou personnel administratif), un poste de personne étudiante salariée, un poste de cadre et d'une personne occupant la fonction de secrétaire général·e ou son mandataire.

Le 10 septembre 2025, le Syndicat des étudiant·e·s salarié·e·s de l'UQO faisait parvenir un courriel au Secrétariat général pour proposer formellement le renouvellement de mandat de l'étudiante salariée **Marie-Eve Blackburn** au comité permanent visant à prévenir les violences à caractère sexuel (CPPVACS).

Le conseil d'administration est invité à pourvoir à cette nomination pour un mandat débutant le 28 octobre 2025 et se terminant le 27 octobre 2027, sur recommandation de la secrétaire générale.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 494-CA-7573 concernant la nomination d'une membre au comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (CPPVACS) (**Marie-Ève Blackburn**); laquelle est jointe en appendice.

3.11 Nomination d'un membre au comité d'orientation académique du site Web

Le comité d'orientation académique du site Web propose des développements au site Web quant à son utilisation pour des fins d'enseignement et de recherche en soutien à la mission institutionnelle de l'Université. Ce mandat exclut notamment les propositions de modifications au site Web quant aux informations promotionnelles ou informationnelles sur les réalisations de la communauté universitaire. Les propositions issues des travaux du comité d'orientation académique sont soumises au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche qui assure, le cas échéant, les suivis auprès des personnes concernées.

Le comité d'orientation académique du site Web est composé de deux professeurs, nommés par le Syndicat des professeures et des professeurs de l'Université, de deux personnes chargées de cours nommées par le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université, d'un doyen nommé par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et de l'adjoint·e du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche qui assurera la coordination de ce comité.

Le mandat des membres du comité est de deux (2) ans renouvelable.

Le 28 avril 2025, le SCCC-UQO envoyait une communication au Secrétariat général dans laquelle il était indiqué que monsieur Jonathan Gosselin, chargé de cours au Département des sciences comptables, avait été élu à l'Assemblée générale en tant que représentant des personnes chargées de cours au dit comité.

Le conseil d'administration est invité à pourvoir à cette nomination pour un mandat débutant le 28 octobre 2025 au 27 octobre 2027 sur recommandation de la directrice des communications et du recrutement.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 494-CA-7574 concernant la nomination d'un membre au comité d'orientation académique du site Web (**Jonathan Gosselin**); laquelle est jointe en appendice.

Affaires courantes

4.- Affaires générales et institutionnelles

Madame Stéphanie Demers, doyenne des études, est présente pour le traitement du point 4.1.

4.1 Présentation des perspectives de développement de programmes

La doyenne des études présente au conseil d'administration un résumé des plus récents programmes d'études offerts à l'UQO depuis 2023 ainsi que les projets de programmes en développement.

Les principaux programmes en développement sont notamment :

Baccalauréats

- Criminologie
- Cybersécurité
- Enseignement à l'éducation physique et à la santé
- Éducation préscolaire et enseignement primaire DEC-BAC (automne 2026)
- Enseignement secondaire des sciences et de la technologie (ouverture 2026)
- Nutrition
- Physiothérapie

DESS

- Évaluation écologique
- Gestion intelligente de l'énergie (ouverture 2026)

Maîtrises :

- Criminologie
- Communication publique
- Multidisciplinaire en sciences sociales
- Physiothérapie
- Santé durable
- Sciences de la biodiversité

Doctorats

- Psychologie recherche et intervention
- Sciences de la biodiversité

La rectrice se joint à la séance (16 h 40).

En réponse à la question d'une membre qui souhaite savoir si l'École des arts et cultures pourrait éventuellement offrir un programme de langue seconde, la doyenne indique que le dossier est actuellement en réflexion avec l'équipe professorale.

Un autre membre souhaite quant à lui savoir si l'axe abandonné de robotique et systèmes intelligents de la maîtrise en génie électrique pourrait être réintégré à court terme. Il ajoute qu'il reçoit des demandes pour cet axe et estime qu'il ne faudrait pas passer à côté de cette opportunité. La doyenne précise que les efforts sont actuellement concentrés sur les axes de la cybersécurité et du secteur de l'énergie. Elle souligne qu'il est difficile de prévoir l'avenir, mais mentionne que 32 étudiants sont inscrits à la maîtrise en génie électrique.

La vice-présidente conclut que l'axe « robotique et systèmes intelligents » n'est pas complètement écarté, mais que les priorités actuelles sont ailleurs.

La rectrice souligne la grande qualité du travail réalisé par le Décanat des études. Le conseil d'administration transmet ses plus chaleureuses félicitations à toute l'équipe.

La doyenne des études quitte la séance (16 h 56).

4.2 Information de la rectrice

La rectrice souligne les résultats positifs en lien avec la planification stratégique adoptée il y a quelques années, qui arrive maintenant à terme. Entre 2023 et 2025, l'UQO enregistre une hausse exceptionnelle de 15,6 % des inscriptions, soit cinq fois la moyenne provinciale. Plusieurs facteurs expliquent ce succès :

- Une démographie favorable;
- La pertinence et le renouvellement des programmes;
- Une stratégie de recrutement plus agressive, notamment en matière de promotion.

Le dynamisme aux cycles supérieurs est particulièrement notable :

- Les inscriptions au deuxième cycle ont augmenté de 38,6 %;
- Celles au troisième cycle de 26,7 %, ce qui témoigne de la vitalité de la recherche et de l'attrait croissant des programmes de haut niveau.

À contre-courant de la tendance provinciale, l'UQO affiche une hausse de 3,4 % des nouvelles inscriptions à temps complet au premier cycle. On observe également une progression marquée (+12,6 %) des inscriptions de citoyens canadiens et de résidents permanents.

Bien qu'une baisse des nouvelles inscriptions internationales soit notée, les réinscriptions demeurent élevées. Cette tendance pourrait avoir un impact dans les années à venir.

Enfin, les programmes menant à l'enseignement (brevet, maîtrise, DESS) connaissent une hausse supérieure à la moyenne provinciale, contribuant ainsi à répondre à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le système éducatif.

Elle souligne également que depuis 2020, le financement en recherche a presque doublé, avec une hausse de 14,4 % au cours des deux dernières années. Cette croissance témoigne d'un renforcement de l'influence partenariale de l'établissement, qui compte désormais plus de 70 partenariats actifs.

Tous ces résultats exceptionnels sont une source de grande fierté pour l'établissement. Un communiqué est en préparation afin de célébrer, souligner et remercier l'ensemble des membres du personnel pour leur contribution à ces succès. Il s'agit d'un véritable travail d'équipe, sans lequel ces résultats n'auraient pu être atteints.

La Direction des communications et du recrutement travaille actuellement à finaliser le texte du communiqué. Celui-ci est bien avancé, mais nécessite encore quelques ajustements pour lui donner un ton festif avant sa diffusion auprès du personnel.

La vice-présidente adresse ses plus chaleureuses félicitations à tous les membres du personnel.

5.- Affaires administratives et financières

5.1 Approbation des rapports découlant de l'application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (Loi 95)

En vertu de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, l'Université doit préparer et transmettre au ministère de l'Enseignement les rapports suivants :

- États financiers;
- État du traitement 2024-2025;
- Rapport sur la performance;
- Rapport sur les perspectives de développement.

Le conseil d'administration est invité à approuver l'état du traitement 2024-2025 et la grille des indicateurs.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 494-CA-7575 concernant l'approbation des rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (Loi 95); laquelle est jointe en appendice.

6.- Période d'information et questions

La rectrice souligne les deux cérémonies de collation des grades qui ont eu lieu au Château Royal à Laval pour le campus de Saint-Jérôme. L'événement s'est déroulé dans une ambiance festive et a permis de souligner plusieurs réalisations :

- Le vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation a remis le *Prix d'excellence en recherche* à monsieur Christophe Maïano, professeur au Département de psychoéducation et de psychologie;
- Le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite a décerné le titre de professeure émérite à madame Diane Dubeau, également du Département de psychoéducation et de psychologie;
- Un doctorat honorifique a aussi été remis à madame Marie Houzeau, directrice Groupe de recherche et d'intervention sociale de Montréal (GRIS-Montréal), laquelle a livré un discours particulièrement touchant.

Lors de la première cérémonie, le nombre élevé de diplômées et diplômés en sciences de l'éducation a été frappant. Cela a suscité le souhait qu'ils restent motivés et persévérent dans leur parcours professionnel, malgré les défis du milieu.

La deuxième cérémonie a mis en lumière le nombre impressionnant de diplômées et diplômés en sciences infirmières, y compris au niveau doctoral, illustrant une réponse concrète à la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur.

La prochaine collation des grades aura lieu le 22 novembre à Gatineau, avec deux cérémonies prévues la même journée. Une invitation est lancée à ceux qui souhaitent y assister.

7.- Adoption du renouvellement de la Convention collective de travail entre l'UQO et le Syndicat du groupe professionnel de l'UQO (SGPUQO) (À huis clos)

Mesdames Manon Michaud, directrice du Service des ressources humaines, et Julie Van Chesteing, conseillère en gestion des ressources humaines, sont présentes pour le traitement de ce point (17 h 06).

La convention collective du Syndicat du groupe professionnel de l'Université du Québec en Outaouais (SGPUQO) est échue depuis le 31 mai 2024. Suite à cette échéance, des séances de négociation ont débuté en juin 2024.

Une entente de principe est intervenue entre les parties le 8 octobre 2025 à la suite d'une assemblée générale spéciale tenue par le Syndicat du groupe professionnel de l'Université du Québec en Outaouais (SGPUQO) le 6 octobre 2025.

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des principales modifications apportées à la convention collective venue à échéance le 31 mai 2024 en consultant les différents documents fournis en annexes (entente de principe, faits saillants, projet de convention collective).

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos. L'on convient d'autoriser la présence des observateurs réguliers.

Suite à la présentation, les membres du conseil qui sont également membres du personnel de l'Université ainsi que les personnes observatrices quittent la séance (17 h 30).

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Un projet de résolution est soumis au conseil d'administration pour adoption.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 494-CA-7576 concernant l'adoption du renouvellement de la Convention collective de travail entre l'UQO et le Syndicat du groupe professionnel de l'UQO (SGPUQO); laquelle est jointe en appendice.

8.- Modification au Cadre de rémunération des cadres supérieurs de l'UQO pour l'exercice 2025-2026 (À huis clos)

Le 22 septembre 2025, le conseil d'administration a adopté le Cadre de rémunération des cadres supérieurs de l'UQO pour l'exercice 2025-2026 (résolution 493-CA-7563 – annexe 1).

Il appert toutefois que l'avantage relatif au remboursement du différentiel entre un permis de stationnement de zone 2 et celui d'une zone 1 n'est pas conforme aux conditions de rémunération des cadres supérieurs prévues à la règle 4.1.11 des Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec.

Le conseil d'administration est invité à modifier le Cadre de rémunération des cadres supérieurs de l'UQO pour l'exercice 2025-2026 en retirant l'avantage relatif au remboursement du différentiel entre un permis de stationnement de zone 2 et celui d'une zone 1.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 494-CA-7577 concernant la modification au Cadre de rémunération des cadres supérieurs de l'UQO pour l'exercice 2025-2026; laquelle est jointe en appendice.

9.- Prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le lundi 1^{er} décembre 2025 à 16 h 30.

10.- Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 17 h 50.

Original signé par :

Najat Kamal, vice-présidente
Me Sophie Ouellet, secrétaire générale